

Portiragnes , le 25 octobre 2022

Aux membres de l'association
PORTAM

Chers amis propriétaires adhérents

Par la présente nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire de notre association qui eu égard aux circonstances exceptionnelles engendrées par le coût élevé des carburants et l'approvisionnement, notre AG Portam se déroulera via courriel ou courrier. Nous ne voulons prendre aucun risque .
Cette formule est autorisée par l'arrêté royal n° 4 de mars 2020 et votre accord (voir formulaire ci-dessous).

Attention : seuls les membres en ordre de cotisation pour les années 2019/2020 , 2020/2021 2021/2022 sont autorisés à participer à l'AG .

Merci pour l'intérêt que vous portez à notre site.

En 8 ans nous dépassons les 100.000 lecteurs (500 après 2 jours pour notre dernière note de la semaine dernière.

N.B. Notre exercice commence en octobre pour s'achever fin septembre.
Vous pouvez encore régulariser votre cotisation en versant 25 € au CPT Portam : BE 48 0018 0769 4727

Ordre du jour :

- 1- approbation du PV de l'AGO DE 2021 que vous avez reçu)
- 2- rapport du trésorier (F.Wilkin) , en annexe : le bilan
le rapport du vérificateur
aux compte Mr A. Genot

N.B. F.Wilkin devait remettre la comptabilité à L.Cassart en avril dernier , mais vu la situation sanitaire ce ne fut pas possible

- 3- élection où réélection des membres du CA .

Composition du CA :

Président : M.Wilkin

Vice Président : A.Dupont

Sécrétariat : informatique et infos : A.Dupont

publipostage : M.Wilkin

relations extérieures : Ch . Dufrasne

permanent sur les domaines : M.Stordeur